

CAISSES MALADIE

Refus net des HUG de transmettre les dossiers

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) n'accepteront pas de transmettre les dossiers de leurs patients aux caisses maladie comme le prévoit le nouveau financement hospitalier. Leur directeur Bernard Gruson affirme qu'il ne cèdera pas sur ce point.

Dans une interview accordée hier à la *Tribune de Genève*, M. Gruson a qualifié ce projet de transmission de données aux assureurs «d'inacceptable et de parfaitement inutile». Les HUG ne continueront à livrer des données qu'aux médecins-conseils des caisses, et ce sur demande uniquement.

Les HUG sont même prêts à aller jusqu'à quitter l'organisation faitière des hôpitaux H+, qui a négocié cette transmission de données avec l'organisation faitière des assureurs Santéuisse.

Du côté de H+, on ne souhaite pas commenter la prise de position de M. Gruson. «Nos quelque 300 membres doivent donner leur avis sur cet accord et nous publierons le résultat de cette consultation lundi», a souligné le directeur de l'organisation Bernhard Wegmüller. ATS

EN BREF

APPEL DE SOUTIEN À LA RÉVOLUTION SYRIENNE

MANIFESTATION Le collectif Autentic Syrien organise une manifestation devant le consulat syrien de Genève, aujourd'hui entre 12 h et 14 h. Cette dernière n'a pas été autorisée par les autorités. «Nous ne donnons jamais de préavis positif pour les rassemblements devant les consulats», explique Jean-Philippe Brandt, porte parole de la police. L'appel au rassemblement a été lancé pour soutenir la révolution et le peuple syrien. Le collectif veut faire pression sur les gouvernements afin qu'ils renvoient les ambassadeurs syriens qui soutiennent le régime de Bachar el-Assad. Il demande également à la Suisse de couper toute relation diplomatique avec la Syrie. LUG

Le projet de barrage à Conflan vogue au fil du Rhône

ÉNERGIE • A la fin de l'année, les études préalables sur le barrage de Conflan seront achevées. Le projet a d'ores et déjà été passablement modifié.



Vue aérienne du site où est prévu l'implantation du futur barrage de Conflan. PHOTO SIG

PHILIPPE BACH

Le projet du barrage de Conflan avance. A son rythme. Il est revenu sur le devant de la scène ce printemps, dans le cadre des débats parlementaires sur la polémique de la centrale chaleur-force du Lignon. Les radicaux – critiques sur ce projet – ont estimé que les SIG devraient donner la priorité au barrage sur le projet de turbine à gaz.

En l'occurrence, aux SIG, on se refuse bien d'opposer ces deux objets (lire ci-dessus). Une première étude, dite d'opportunité, a été menée en 2007. Elle conclut qu'il vaut la peine d'aller de l'avant. «Nous menons maintenant une seconde étude préalable pour affiner le projet, examiner sa faisabilité sur le plan économique, évaluer son impact et trouver les réponses pour faire face à tel ou tel effet sur l'environnement», explique Pascal Abbet, directeur du secteur énergie de la régie publique.

Cette seconde étape court jusqu'à la fin de l'année. Et pourrait ensuite déboucher sur une demande de concession.

Un processus relativement complexe, puisque sur ce tracé le Rhône est binational. Le projet est donc franco-suisse, le partenaire hexagonal des SIG étant pour l'heure la Compagnie nationale du Rhône, l'entité qui exploite les barrages au fil de l'eau jusqu'à Marseille.

L'environnement pris en compte

Relevons également l'aspect participatif de la procédure: les milieux de protection de l'environnement ont été associés au processus pour, le cas échéant, trouver des solutions en amont du projet et, éventuellement, adapter celui-ci. La mise en place d'un barrage influe évidemment sur le niveau de la nappe phréatique ou sur le débit du fleuve. Le projet intègre à ce stade deux échelles à poissons et prévoit l'intégration d'une ancienne gravière.

L'idée est d'exploiter une chute potentielle de six mètres, en aval du barrage de Chancy-Pougny. «En fait, il s'agit sans doute du dernier palier non encore équipé sur le tracé du Rhône en aval

de Genève, et ce jusqu'en Camargue!» explique M. Abbet. En amont, il y a bien sûr encore le potentiel valaisan qui avait fait polémique dans le cadre du projet hydro-Rhône.

Pour faire court, le barrage au fil de l'eau de Conflan devrait produire 141 GWh (gigawattheures) d'électricité pour une puissance installée de 34 MW. Ceci à l'aide de deux turbines. Soit environ 5% de la consommation genevoise de courant renouvelable. Les SIG produisent actuellement environ le quart de l'électricité consommée à Genève. A terme, l'idée est de faire passer cette autoproduction à 50% (lire ci-dessus).

Pas de lac d'accumulation

Dans le cadre de l'étude préalable, le projet a subi une modification majeure: outre le barrage, il était prévu de compléter l'installation par un aménagement de turbinage-pompage qui aurait permis de remonter de l'eau la nuit – avec la production ruban des centrales électronucléaires françaises –

vers un lac d'accumulation au lieu-dit de Sorgia, dans le Jura français. L'idée étant d'utiliser ensuite ce potentiel hydraulique aux heures de pointe.

Mais le volet Sorgia a été abandonné. Principalement pour des raisons techniques, le sous-sol karstique du Jura rendant problématique l'implantation de telles conduites. Mais le gros du projet devisé à 240 millions de francs est, lui, jugé économiquement viable.

Le scénario optimiste table sur un octroi de la concession fin 2015. «D'un point de vue des procédures le dossier est très complexe», admet M. Abbet. Dans son volet suisse il est du ressort de l'autorité fédérale; mais du côté français s'ajoute la difficulté supplémentaire d'une procédure ouverte, n'importe quel acteur du marché électrique pouvant se mettre sur les rangs.

Ce qui mettrait l'ouverture du chantier en 2016. Sa durée est évaluée à trois ans. La moitié pour le gros œuvre, et la seconde moitié pour l'installation des équipements. I

MEILLEURE MAÎTRISE DE LA PRODUCTION

Actuellement, les SIG produisent environ 25% de l'électricité consommée par les Genevois. En gros, la production du barrage de Verbois et, accessoirement, de ceux de Chancy-Pougny et du Seujet. Sans oublier l'apport de l'électricité produite à l'usine d'incinération des Cheneviers. Le solde est acheté à l'extérieur du canton. La politique de la régie publique consiste à augmenter la part produite. Soit sur le canton, soit à l'extérieur mais dans des projets maison des SIG. Ainsi, la production solaire est d'ores et déjà de 9 MW et devrait atteindre les 15 MW en 2015. La fameuse centrale chaleur-force du Lignon – la turbine à gaz – pourrait à elle seule produire environ 10% de l'électricité consommée par les Genevois. Enfin, la régie publique table sur un 7% produit par l'éolien, via ses investissements dans un projet de parc éolien dans le Jura et les Alpes. PBH

«Je veux sensibiliser la population aux déchets des sols»

ENVIRONNEMENT • Une association genevoise lutte contre la pollution des terres. Elle propose des ateliers pour initier les enfants à cette problématique.

LEILA UEBERSCHLAG

Désouiller les sols des déchets qui les rongent. C'est le chantier entrepris par l'Association genevoise action dépollution (AGAD) qui a vu le jour en février dernier.

Mandatée par la Ville de Genève, elle propose des ateliers didactiques dans le cadre des passeports vacances, durant le mois d'août au parc Mon Repos. «Les ateliers se déroulent en deux phases. La première est théorique. On explique aux enfants ce qu'est un déchet, on classifie les différents types de polluants existants: métalliques, plastiques, textiles ou encore en verre, et on leur montre

comment les recycler», explique Frédéric Renaud, président et fondateur de l'AGAD. «La deuxième phase est pratique. C'est une chasse aux débris. Les jeunes doivent les trouver, les identifier et les ramasser à l'aide de détecteurs de métaux, avant d'aller les jeter dans la poubelle adéquate. Le but est de leur faire prendre conscience des cycles de vie et de recyclage des déchets sauvages», ajoute-t-il.

L'AGAD ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Des ateliers ou stands de sensibilisation seront présents lors de diverses manifestations, à l'instar du Festival Plein les

Watts, à Plan-les-Ouates, les 19 et 20 août prochains. De plus, M. Renaud propose, par le biais de son association, de dépolluer les zones naturelles tant publiques que privées. Au final, la totalité des déchets est réinjectée dans les chaînes de recyclage afin de les rendre à nouveau matière première. Le coût d'une telle opération se compte en fonction du poids total des déchets déterrés. Plus le terrain est pollué, plus le coût est élevé, que sa superficie soit grande ou petite. «L'AGAD est une association, à but non lucratif. Le coût des opérations est plus une petite compensation qu'un réel salaire», précise M. Renaud. «A

l'heure actuelle, pour des raisons écologiques, les gens sont de plus en plus enclins à cultiver eux-mêmes leurs fruits et légumes. Mais si la terre est souillée de débris, cela n'a pas de sens», s'indigne-t-il.

Ce biologiste naturaliste a toujours été très proche de la nature. Lors de ses nombreuses excursions et promenades, il constate que les aires de jeux, terrains agricoles, jardins publics ou privés sont pollués. Les métaux – plomb, ferreux, bronze, aluminium –, le verre et les déchets plastiques y côtoient quotidiennement vers de terre et autres

habitants des sous-sols. Que ce soit sous forme de capsules, de bouteilles, de mégots, d'objets métalliques, de pièces de monnaie ou encore de balles perdues. En se dégradant, certains déchets contaminent les plantes, qui contaminent les animaux et entrent finalement dans la chaîne alimentaire. «On s'auto-intoxique, s'alarme Frédéric Renaud. Par exemple, le plomb va se stocker dans les organes vitaux et le cuivre sous sa forme oxydée est cancérigène. Quand on sait que les agriculteurs ne sont pas tenus de dépolluer leurs terres avant de les cultiver, il y a de quoi s'inquiéter!»

Désireux de lutter contre ce fléau, il crée l'AGAD. «Je veux rendre la population attentive aux problèmes de pollution des terres, principalement en passant par les enfants, confie-t-il. Sensibiliser les jeunes, c'est un bon moyen de toucher les parents!»

D'après une étude de l'Office fédéral de l'environnement, présentée sur le site de l'association, le coût de ramassage des déchets sauvages s'est élevé à 192 millions de francs en 2010. En mettant en danger la santé de l'homme et en contaminant l'environnement dans lequel il évolue, la pollution a aussi un coût social énorme. Et celui-là n'a pas de prix. I